

**Réunion du Conseil d'administration de l'ACCP  
Les 15 et 16 novembre 2014  
Ottawa, ON  
8:30-17:00**

**NOTE: These minutes were translated from the original minutes which were recorded in English.**

**Présences :** Blythe Shepard (présidente), Kiraz Johannsen, Sarah Holland, Michel Turcotte, Miriam Duff, Margie Cain, Beth Robinson, Serge Hall, Natasha Caverley, Trish McCracken, Tracy Duffy, Ashley Phillips, Bill Thomas, Barbara MacCallum (secrétaire)

**Excusés :** Gisèle Lalonde, Kim Landine, Lorna Martin

**Invités :** Nicole Maurice, Kim Hollihan

**Mot de bienvenue**

- Blythe souhaite la bienvenue à tous et les remercie d'être présents à la réunion.

**Ordre du jour**

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal du 18 septembre 2014
3. Conflit d'intérêts
4. Éléments d'information
5. Rapports des administrateurs, y compris les rapports des agents de liaison avec les sections
6. Rapport de la présidente
7. Accréditation des agences –Rapport de synthèse
8. Indemnités journalières des administrateurs
9. Rapports et résolutions des comités
10. Conseil d'accréditation des programmes de formation des conseillers (CAPFC) – 1<sup>re</sup> partie
11. Période de discussion
12. Retour sur le Jour 1
13. Aperçu du processus budgétaire
14. Rapports et résolutions des comités
15. Amendements aux règlements généraux de la Section de l'Alberta-T.N.-O.
16. Conseil d'accréditation des programmes de formation des conseillers (CAPFC) – 2<sup>e</sup> partie
17. Avis au nouveau conseil d'administration
18. Sommaire et commentaires
19. Prochaine réunion
20. Clôture de la réunion

Le 15 novembre 2014

1. **Adoption de l'ordre du jour**

Les points suivants ont été supprimés de l'ordre du jour :

- AGA COMPASS
- Amendements aux règlements généraux de la section de la C.-B.

**Résolution :** Adopter l'ordre du jour tel que modifié.

**Proposée par Bill Thomas. Appuyée par Sarah Holland.  
ADOPTÉE.**

2. **Adoption du procès-verbal**

**Résolution :** Adopter la version amendée du procès-verbal de la réunion du 18 septembre 2014, qui rend compte fidèlement des discussions et des décisions du Conseil.

**Proposée par Kiraz Johannsen. Appuyée par Beth Robinson.  
ADOPTÉE.**

3. **Conflit d'intérêts**

- Toutes les personnes présentes ont confirmé qu'aucun des sujets inscrits à l'ordre du jour ne les mettait en situation de conflit d'intérêts.
- Les conflits d'intérêts peuvent être déclarés en tout temps durant la réunion.

4. **Éléments d'information**

**Candidatures au Conseil**

- Il convient de rappeler que les documents de mise en candidature au Conseil doivent parvenir au Siège social d'ici le 15 décembre 2014, à minuit HE.
- Tous les administrateurs qui prévoient poursuivre au sein du Conseil doivent soumettre leurs documents.
- Dans le site web, on propose un webinaire sur le recrutement au CA.

**Nouvelles au sujet du Congrès de Niagara Falls**

- Les appels de propositions ont donné lieu à 153 candidatures en anglais et 2 en français.
- On procède actuellement à l'attribution des propositions.
- Une vidéo est actuellement en production.
- Tous les autres éléments sont dans les délais prévus.
- On fit remarquer qu'il y a lieu d'élaborer une stratégie afin de susciter la soumission d'un plus grand nombre de propositions en français.
- Le 14 novembre 2014, l'ACA (*The American Counselling Association*) a fait un envoi courriel à tous ses membres dans un rayon de 1000 milles de Niagara Falls.

**Photos/Brochures ACCP**

- Mark Kelly a pris une série de photos nordiques pour l'ACCP.
- Nicole a passé en revue les photos et a choisi celles qui conviennent le mieux.
- Elle attend maintenant que Mark lui transmette la version finale des photos qu'elle a choisies.

### 50<sup>e</sup> anniversaire de l'IAC

- L'IAC célébrera son 50<sup>e</sup> anniversaire lors de son congrès à Malte, en 2016.
- Les organisateurs de l'événement pourraient approcher divers organismes pour savoir s'ils seraient disposés à commanditer la présence de 2 délégués (de l'association) qui viendraient célébrer l'anniversaire à Malte, en 2016.
- L'IAC communiquera plus d'information sur le sujet à une date ultérieure.
- Le Comité de direction a discuté de l'opportunité de commanditer deux délégués de l'ACCP.
- On suggéra que Blythe Shepard demande à l'IAC de commanditer deux délégués à la célébration du 50<sup>e</sup> anniversaire de l'ACCP (à Niagara Falls en 2015).
- L'ACCP assurerait gratuitement l'inscription des deux délégués au congrès (mais pas leurs frais de déplacement ni d'hébergement).
- En contrepartie, l'ACCP demanderait une action réciproque de la part de l'IAC à l'intention de deux délégués de l'ACCP qui participeraient au Congrès de l'IAC, à savoir leur inscription gratuite à l'événement.

### Prix spéciaux

- La date limite pour tous les prix et récompenses est le 15 décembre 2014.
- À noter que la date limite est la même dans le cas des candidatures aux prix spéciaux.
- Un avis sera adressé à tous les membres de l'ACCP le 17 novembre 2014.

### Cours de supervision (Université d'Ottawa)

- On compte actuellement 8 inscriptions.
- On poursuit les discussions concernant la forme et la durée du cours, ainsi que la technologie utilisée.
- Le cours pourrait être bonifié en fonction des commentaires recueillis.

### Profil de compétence en supervision clinique

- Les réunions du Groupe de travail d'Ottawa se tiendront les 17 et 18 novembre 2014.
- Coprésidentes : Blythe Shepard et Beth Robinson

### *Mise en contexte*

- L'élaboration d'un profil de supervision clinique fondé sur les compétences contribuera à assurer une meilleure responsabilisation au sein de la profession du counseling et de la psychothérapie.
- Ce projet a pour objet principal de parvenir à élaborer et à encadrer un profil des compétences de supervision qui servira d'ensemble documentaire de base à l'appui du titre de Conseiller canadien certifié-Superviseur (CCC-S).
- Pour appuyer le certificat, ainsi qu'encourager et promouvoir la prestation de supervision efficace et éthique, l'ACCP a publié, en 2012, un manuel de supervision intitulé *Supervision de counseling et de psychothérapie : Manuel à l'intention des superviseurs et des candidats canadiens certifiés*.
- On travaille actuellement à la rédaction d'un document didactique, **La supervision des conseillers et psychothérapeutes canadiens**, à paraître en 2015.
- Il viendra appuyer le programme de certificat et sera l'occasion pour les conseillers et psychothérapeutes canadiens de partager leur savoir.

- Le manuel servira aussi d'ouvrage de base pour le cours EDU700.
- La prochaine étape à l'appui du titre de CCC-S consistera à élaborer les compétences de supervision.

*Au cours des derniers mois, Beth et Blythe ont :*

- établi le mandat du Groupe de travail sur le profil de compétence du superviseur.
- entrepris des lectures au sujet de la supervision et de l'importance de la supervision clinique fondée sur des compétences d'après une liste d'ouvrages qui leur a été fournie (et elles ont proposé une sélection de lectures aux membres du comité).
- entrepris le travail de catalogage, de recherche et de rédaction de documents préliminaires ayant trait à des profils nationaux et internationaux de compétence en supervision clinique.
- Se joindront à la réunion par SKYPE : Carol Falender, auteure de l'ouvrage *Clinical Supervision: A Competency-based Approach* et corédactrice de *Casebook for Clinical Supervision: A Competency-based Approach*, ainsi que Janine Bernard, auteure de *Fundamentals of Clinical Supervision*, qu'elle a corédigé avec Rodney Goodyear; l'ouvrage en est à sa 5<sup>e</sup> édition et constitue le texte le plus largement utilisé pour la formation des conseillers et dans les programmes de psychologie du counseling aux États-Unis et au Canada.
- Ces personnes nous aideront à déterminer les composants cruciaux de la supervision clinique, ainsi que les ensembles d'habiletés requises pour assurer une supervision efficace.
- formé un groupe de travail : John Driscoll, Liette Goyer, Mark MacAulay, Anne Marshall, Simon Nuttgens et David Paré.

*Au cours des mois à venir :*

- Explorer les théories sur l'expertise du superviseur clinique (N=6-8), les pratiques et les expériences de supervision, en vue de mieux comprendre les processus de supervision efficace.
- Élaborer une version préliminaire du profil de compétence.
- Valider le profil en rédigeant un sondage fondé sur les entrevues et sur le profil préliminaire, à distribuer par voie électronique aux membres de l'ACCP ayant le statut de superviseurs (en y incluant les critères fondés sur le titre de CCC-S).

**Manuel de déontologie et d'études de cas**

- Le Manuel de déontologie et d'études de cas est terminé et a été remis à Nicole Maurice (chef de bureau de l'ACCP).
- On vise à procéder à son lancement avant ou pendant le Congrès de Niagara Falls.

**Document didactique sur la supervision**

- Échéancier d'octobre et de novembre 2014
  - Retourner 15 chapitres aux auteurs d'ici la fin octobre/début novembre
  - Les auteurs apportent leurs modifications d'ici la fin novembre 2014.
  - Poursuite de la lecture de chapitres choisis, puis échanges d'envois afin de parfaire la réflexion.

- Blythe et Beth devront repérer des réviseurs potentiels ayant une expertise en supervision clinique (p. ex. au sein de la Section des formateurs de conseillers) qui n'ont pas participé à la rédaction de chapitres du manuel (car cela empêcherait une véritable évaluation à l'aveugle par des pairs).

## **5. Rapports des administrateurs, y compris les rapports des agents de liaison avec les sections** **Administrateur autochtone – Bill Thomas**

- Bill souligna que sa première année au sein du CA fut l'occasion d'un apprentissage et que ce fut une période très intéressante.
- Il participa en tant que conférencier à la Marche mondiale de prévention du suicide.
- Un sommaire de sa participation, ainsi que des photos ont été distribués aux membres du CA.
- Bill distribua un bulletin de liaison et fit également circuler auprès de tous les membres de l'ACCP, avec l'aide du Siège social, un sondage portant sur son rôle à titre d'administrateur autochtone.
- Le sondage invitait les répondants à formuler des suggestions au sujet des priorités ou des activités dont devrait s'occuper l'administrateur autochtone.
- D'après les résultats, il semble que la majorité des répondants ne s'identifieraient pas en tant qu'autochtones.
- Toutefois, il pourrait y avoir eu confusion, car bien des personnes qui ont répondu au sondage n'étaient pas autochtones.
- Bill espère pouvoir fournir plus de données provenant du sondage lors de la prochaine réunion du CA.
- Il a travaillé avec le Cercle autochtone à la création d'un logo, d'une brochure ainsi que d'une affiche afin d'accroître le nombre de membres.
- Bill a rempli le formulaire de candidature au poste de premier Ambassadeur autochtone.
- Il s'est aussi impliqué dans l'initiative Premiers soins en santé mentale à l'intention des membres nordiques.
- De concert avec Andrea Currie et le Siège social, Bill s'est assuré qu'il y ait un lieu de rencontre des Autochtones lors du Congrès 2015 de l'ACCP.
- Ce lieu vise à accueillir tout participant au congrès.

## **Terre-Neuve et Labrador – Tracy Duffy**

- Tracy a participé au congrès annuel de la NLCPA (Newfoundland and Labrador Counsellors and Psychologists Association), ainsi que Blythe Shepard.
- L'événement a connu beaucoup de succès, ayant réuni 200 participants.
- Tracy souligna que l'on compte 6 nouveaux membres provenant de T.-N. et que 100 des 162 membres terre-neuviens sont certifiés.
- Elle travaillera avec Monika Gal (registraire des CCC à l'ACCP) et Kim Hollihan (registraire des CCC-S à l'ACCP) à l'élaboration d'un webinaire sur la certification.
- Cet outil sera l'objet d'une promotion auprès de ses membres.
- Barb souligna qu'il existe déjà une présentation sur diapositives.
- Tracy a eu l'occasion de se renseigner davantage au sujet du cours qui a été rétabli à la Memorial University of Newfoundland et qui permet aux étudiants de l'établissement d'obtenir la certification.
- Grâce à ses contacts personnels, elle a pu faire 5 présentations aux étudiants.

- Tracy a assisté à l'événement communautaire « The Launch – Community Coalition 4 Mental Health », tenu le 15 octobre 2014.
- Elle a pu établir des liens avec des politiciens et des groupes communautaires locaux qui s'intéressent aux services de soins de santé mentale.
- La réglementation n'a donné lieu à aucune activité récente.
- Les 8 personnes qui formaient le comité initial ne sont plus en fonction.
- Elle a assisté à une réunion de la Section des conseillers en cabinet privé et n'a rien à rapporter à cet égard.
- La Section des conseillers en cabinet privé organisera un atelier avant la tenue du congrès.

### **Île-du-Prince-Édouard – Margie Cain**

- En juin 2014, Margie a participé à l'AGA de la PEICA (Prince Edward Island Counselling Association) et a fourni un compte rendu à titre d'administratrice ACCP pour l'Î.-P.-É.
- Margie a aidé les planificateurs à préparer des brochures ACCP pour l'événement Tri-PD qui s'est tenu à Charlottetown à la fin septembre 2014.
- Elle a diffusé l'avis de décès de Sandi Duffield-King, qui était une membre ACCP très active dans le dossier de la réglementation.
- Elle souligna le fait qu'en l'absence du travail acharné accompli par Sandi tout au long de sa carrière, la réglementation n'aurait jamais été à l'ordre du jour à l'Î.-P.-É.
- Margie fit état d'une lettre rédigée par la PEICA et dans laquelle l'Association confirme son intérêt pour la formation d'un ordre professionnel des thérapeutes en counseling.
- Margie est également co-agente de liaison auprès de la Section du Cercle autochtone et a participé à la consultation au sujet de la brochure en préparation.

### **Nouvelle-Écosse – Beth Robinson**

- Beth souligna qu'elle était sur le point de terminer son engagement auprès de la cohorte d'étudiants de l'Î.-P.-É. inscrits au programme de counseling de l'Acadie.
- La Section de la Nouvelle-Écosse est dirigée par un Comité de direction qui semble en voie de relever le niveau de ses activités.
- L'ordre professionnel de la Nouvelle-Écosse, le NSCCT (*Nova Scotia College of Counselling Therapists*) en est à sa troisième année d'existence et met actuellement l'accent sur la supervision.
- En effet, la supervision constitue un défi, car les candidats au NSCCT doivent effectuer deux années sous supervision après leurs études universitaires.
- Beth a représenté l'ACCP à l'occasion de diverses couvertures médiatiques.
- L'un des principaux défis consiste à faire reconnaître nos membres comme faisant partie de l'équipe des soins de santé de première ligne.
- Cette reconnaissance a une incidence sur les possibilités qu'ont les étudiants d'être acceptés dans certains contextes de stages pratiques (p. ex. dans le système de santé).
- Il reste du travail à accomplir dans la province en ce qui concerne la défense et la promotion de la profession, de même que de l'éducation à faire concernant les compétences des conseillers et psychothérapeutes.
- Beth en est à sa huitième année au sein du Comité de déontologie.
- Deux membres à la retraite se retireront entre septembre et décembre 2014, de sorte qu'il pourrait y avoir des postes à pourvoir par de nouveaux membres au sein de la division de traitement des plaintes du Comité de déontologie.

- Le rôle du Comité de déontologie s'est élargi en ce qui concerne la vérification des dossiers criminels soumis par des membres potentiels.

### **Nouveau-Brunswick francophone – Serge Hall**

- Serge souligna son appartenance au Comité de déontologie et expliqua avoir trouvé ce travail très formateur.
- Il insista sur le fait que cela constitue une excellente façon de se tenir à jour.
- Le service de conseils juridiques de la Fédération du N.-B. examine la version actuelle du projet de loi.
- Ces experts ont de l'expérience en matière de processus juridique.
- Les membres du service de conseils juridiques connaissent l'actuel Conseiller en politiques gouvernementales du N.-B. et ils ont donc mis au point une façon de travailler efficacement avec ce dernier.
- Le nombre de membres francophones reste constant.
- Serge a rencontré le président de l'AFCONB. L'AFCONB est affiliée à l'ACCP.
- Serge assure aussi la liaison avec la section Counseling et zoothérapie.

### **Québec francophone – Michel Turcotte**

- On compte environ 100 membres francophones de l'ACCP au Québec.
- L'OCCOQ compte pour sa part environ 2 500 membres.
- Michel reste en contact avec l'OCCOQ, puisqu'il siège à son conseil d'administration.
- Il a été très occupé à la planification de certains aspects du congrès conjoint OCCOQ/AIOSP, tenu en juin 2014.
- On y a accueilli environ 1250 délégués, dont 800 du Québec, les autres provenant d'autres régions du Canada ou de l'étranger.
- On a célébré la Semaine canadienne de la carrière au Québec, en produisant du matériel utilisable par divers groupes à l'échelle de la province pour discuter des choix de carrière après l'âge de 50 ans.
- Le matériel comprend un site web qui se trouve à l'adresse <http://sqo.orientation.qc.ca/>
- La thématique diffère d'une année à l'autre.
- L'OCCOQ s'intéresse au cours de supervision de l'ACCP et les discussions se poursuivent à ce sujet.
- Michel assure la liaison avec la Section des formateurs de conseillers.
- Il a aussi indiqué qu'il assurerait la liaison avec la section Technologie en counseling s'il y a lieu.
- Louis Cournoyer, qui est membre actif de l'ACCP, a un blogue portant sur l'orientation.
- Michel a estimé qu'il s'agirait là d'une ressource utile aux membres, car c'est un bon exemple de collectif.

### **Québec anglophone – Kiraz Johannsen**

- Kiraz souligna la collaboration de l'ACCP et de la QCA (Quebec Counselling Association) pour créer une bannière et organiser la participation à la Marche pour la santé mentale, qui eut lieu à Montréal en octobre 2014.
- L'événement a réuni 2000 marcheuses et marcheurs, et ce fut une belle occasion de réseautage.
- Kiraz a rencontré son député NPD qui a offert son aide.

- Elle a également rencontré ses représentants étudiants et a souligné que l'un d'eux a le soutien de la QCA.
- Des séances d'information des étudiants se sont tenues cet automne à McGill et Concordia.
- Kiraz a remarqué que les séances ont été bien fréquentées et que les représentants étudiants ont fait de l'excellent travail.
- Elle assure la liaison avec la Section de justice sociale.
- Elle indiqua que deux membres de la Section de justice sociale ont été nommés au sein du groupe de recherche de l'ACCP.
- Kiraz assure aussi la liaison avec la QCA.
- La présidente actuelle de la QCA a démissionné, ce qui a causé un vide à la direction.
- Kiraz est membre du Comité de déontologie.
- Elle a noté que le nombre de membres anglophones du Québec est en perte de vitesse et l'ACCP doit songer à des stratégies pour conserver ces membres.
- Le tout résulte de la Loi 21 comme les praticiens doivent maintenant faire partie de l'Ordre et que certains membres de l'ACCP trouvent que faire partie de l'association en plus de l'Ordre est difficile financièrement.
- On a l'impression que les psychothérapeutes sont privés de leurs droits au Québec.

#### **Ontario Anglophone – Trish McCracken**

- Les membres de l'Ontario sont toujours en attente de la date de promulgation de l'Ordre des psychothérapeutes autorisés de l'Ontario.
- Trish a trouvé un avocat qui est disposé à présenter un webinaire sur l'aliénation parentale.
- Cette possibilité a été communiquée à Nicole Maurice et à Karina Albert du Siège social.
- Trish a contacté des membres au sujet de la nécessité de recruter un nouvel administrateur pour l'Ontario anglophone.
- On compte actuellement 24 membres intéressés à la formation d'une section de sexothérapie.
- Trish s'interroge sur la pertinence de la politique qui exige que l'on ait 50 membres pour mettre en place une section d'intérêt particulier.
- Elle assure la liaison avec la Section pastorale et soins spirituels et a participé aux réunions de celle-ci.
- Elle s'est jointe au Comité sur l'assurance de la qualité.
- Elle souligne que la Stratégie en matière de santé mentale était excellente, mais qu'il faudrait fournir des outils.
- On indiqua que des outils allaient être lancés en 2015.

#### **Manitoba/Nunavut – Miriam Duff**

- Le nombre de membres du Manitoba/Nunavut s'est accru de 15 % par année.
- Miriam assure la liaison avec la Section du Manitoba.
- La Section du Manitoba a reçu le mandat de ses membres de former un Comité de recherche sur la réglementation. On a récemment désigné la personne qui présidera ce Comité.
- Miriam est également agente de liaison auprès de la Section des arts créatifs.
- Elle a noté que cette section fut très active et visible lors du Congrès 2014 à Victoria.
- Miriam précisa qu'elle avait rencontré deux candidats potentiels pour le poste d'administrateur pour le Manitoba/Nunavut et que les deux présentent des points forts qui profiteraient au CA après qu'elle aura terminé son mandat.



- Miriam est secrétaire de l'Association et elle est également membre du Comité de direction et du Comité de gestion du risque, et à ces titres, elle a été très occupée au cours de la dernière année.
- Elle souligna avoir acquis beaucoup de connaissances de par sa participation à l'ACCP.
- Elle souligna aussi le travail remarquable accompli par sa représentante étudiante à l'Université du Manitoba et ses efforts de visibilité menés avec l'aide de Kim Hollihan et de Blythe Shepard, notamment par l'envoi de lettres et d'information depuis le Siège social, par suite du faible taux de réponse obtenu à ses envois courriel directs.

#### **Alberta/T.N.-O. – Sarah Holland**

- Sara assure la liaison avec la Section de l'Alberta/T.N.-O., qui a tenu son AGA à la fin de septembre.
- Pour assurer un maximum de participation des membres, l'AGA offrait un lien par Skype.
- On a assisté à un changement de cap au sein du comité de direction de la Section.
- On compte quelques personnes qui désirent mettre de l'avant une activité de réglementation et des contacts ont été établis à cet effet avec la province.
- Sara a discuté avec deux candidats potentiels au poste d'administrateur pour l'Alberta/T.N.-O.
- Sara a occupé la présidence du Comité des prix et récompenses.
- Les postes de présidence pour tous les prix et récompenses ont déjà été pourvus.
- On compte deux nouveaux représentants étudiants.
- La Section de l'Alberta/T.N.-O. compte des représentants étudiants au sein de son comité de direction.

#### **Colombie-Britannique/Yukon – Ashley Phillips**

- La réglementation progresse grâce au travail du FACT-BC, dont l'ACCP est membre.
- La Section de la C.-B. a reçu du financement de la part du Fonds d'aide à la législation.
- Ashley a adressé des courriels aux membres au sujet d'offres d'emploi.
- Elle a aussi cherché des exemples d'offres d'emploi pour lesquelles on ne mentionnait que le titre RCC et non CCC comme critère de qualification.
- Elle a fait parvenir ces données à Barb MacCallum et Blythe Shepard.
- Barb MacCallum a effectué le suivi auprès des groupes concernés afin de les sensibiliser au rôle que l'ACCP pouvait jouer et au fait que les titres de CCC et de RCC sont essentiellement équivalents.
- Ashley a rencontré son député fédéral pour discuter des dossiers de l'ACCP.
- Elle a aussi eu l'occasion de faire des présentations dans deux universités.
- La C.-B. compte actuellement 1200 membres, dont 79 nouveaux depuis avril 2014.
- 773 sont certifiés.
- Ashley dispose de trois candidats au poste de représentant étudiant à la Thompson Rivers University et elle a demandé à Kiraz et Margie de l'aider à sélectionner l'étudiant le plus approprié pour le poste.

#### **6. Rapport de la présidente**

- Blythe Shepard a passé en revue l'état des divers dossiers qui intéressent l'Association.
- Pour commencer, elle rappela au CA le mandat et les objectifs de l'ACCP.
- Voici les activités qu'elle a soulignées :
- Parmi les activités de défense des droits et de visibilité, citons :

- les rencontres avec des députés fédéraux
- l'entrevue accordée au journal électronique Saanich Voice Online
- les lettres de défense et de promotion des droits
- la dernière touche à la Trousse de sensibilisation au niveau local
- le document de réflexion
- l'entrevue – Reader's Digest
- la présentation au Comité des finances de la Chambre des communes – Consultations prébudgétaires 2014
- le travail avec IMPACT à l'élaboration d'un plan visant à améliorer l'image de l'ACCP en C.-B.
- la participation au FACT-BC.
  - Blythe assiste à leurs réunions à titre d'observatrice.
  - Cathleen Dwyer de la Section de la C.-B. est la représentante officielle de l'ACCP.
  - 8 membres de l'ACCP ont participé à des rencontres avec des députés provinciaux.
  - Ces rencontres ont été organisées par les lobbyistes du FACT-BC.
- Implication dans la campagne Visages de la maladie mentale 2014 (ACMMSM)
  - Barb MacCallum et Kim Hollihan faisaient partie du comité de sélection.
- Participation au Groupe d'intervention action santé (HEAL).
- Kim Hollihan et Barb MacCallum ont représenté l'ACCP à la Journée sur la Colline organisée par l'ACMMSM.
- Lorna Martin fut invitée à la finale du projet Chez soi de la CSMC.
- Financement du Défi en développement de carrière par l'entremise de la Section des conseillers/ères d'orientation.
- Organisation en cours d'un hommage aux sommités faisant partie de la présentation d'experts de l'ACCP à l'occasion du congrès 2015.
- Un compte rendu de Kim sur les communications externes précise le niveau d'activité de l'ACCP – Merci Kim!
- Le sondage sur les PAE est encore en cours. Un faible nombre de PAE ont participé.
- Le chercheur a noté que cela était probablement attribuable à la longueur du questionnaire.
- L'International Association for Counselling a demandé à l'ACCP de commanditer deux membres pour qu'ils assistent à son congrès de 50<sup>e</sup> anniversaire à Malte.
- Points saillants des démarches de visibilité à l'échelle provinciale
  - Programme DPS (Disaster Psychosocial Services)
    - L'ACCP est maintenant membre du Conseil.
    - Barb MacCallum et Natasha Caverley représentent l'ACCP.
  - Téléconférence avec la BC Hospice and Palliative Care Association.
  - Lettres à la Royal Roads University, City of Prince George, UBC Counselling Services au sujet de l'aptitude des CCC à figurer sur la liste.
  - Blythe présenta un rapport à la Section de l'Alberta/T.N.-O. au moyen de Skype.
  - Discussion avec la présidente de la Section du Manitoba Chapter au sujet de la réglementation dans la province.
- Formation et visibilité professionnelles
  - Cognica

- Révision des CÉP
- Livres
  - Counselling Across Canada
  - Canadian Counselling and Psychotherapy Experience: Ethics-Based Issues and Cases
  - Supervision of the Canadian Counselling and Psychotherapy Profession.
- Premiers soins en santé mentale
  - Natasha Caverley a adressé une lettre à la Commission de la santé mentale du Canada afin d'en savoir plus au sujet de la formation sur les premiers soins en santé mentale à l'intention des gens du nord et du développement des programmes d'études sur le travail auprès des Premières nations et des Inuits.
  - Pourrait se tourner vers une aide financière du Fonds de développement régional pour favoriser l'accès des membres nordiques/autochtones de l'ACCP.
- Supervision et titre CCC-S
  - Discussions entreprises au sujet d'un cours de supervision au Québec.
  - Le cours de supervision est hébergé à l'Université d'Ottawa et commandité par l'ACCP, de janvier à avril 2015.
  - Projet de profil de compétence en supervision
  - Atelier/webinaire sur la supervision
- Nouvelles sections et sections potentielles
  - Technologie en counseling
  - Section des superviseurs cliniciens (de concert avec les Formateurs de conseillers)
  - Sexothérapie
  - Section de la capitale provinciale
- Autre
  - Mark Kelly a fourni des photos prises dans le Nord.
  - On a sélectionné certaines de ces photos et Nicole a demandé à Mark d'en fournir des versions de qualité.

## **7. Accréditation des agences –Rapport de synthèse**

- Kim Hollihan donna un aperçu du programme d'accréditation des agences, ainsi que des résultats du projet-pilote.
- Les commentaires suivants ont été notés :
  - Ce programme serait peut-être plus pertinent lorsque la réglementation sera plus généralisée au Canada.
  - Il y aurait lieu de mettre plus en évidence l'avantage de l'accréditation pour un organisme.
    - On fit remarquer que l'avantage était perçu comme une approbation de la part d'un organisme national.
    - Cela devrait être attrayant pour les consommateurs et les bailleurs de fonds potentiels.
    - Cela pourrait aussi susciter la confiance du personnel à l'égard de l'agence, perçue comme un bon milieu de travail.

- Kim Hollihan et Natasha Caverley discuteront la semaine prochaine d'un lien possible avec le programme CARF Canada.
- Le fait de mener un projet-pilote dans une autre province que l'Ontario pourrait donner de meilleurs résultats.
- On pourrait avoir besoin d'une perspective plus large sur l'agence, p. ex. vérification de la conformité de l'agence au code de déontologie de l'ACCP.
- Il faudra résoudre le problème des agences multidisciplinaires.
- Il faudrait sans doute discuter avec la BACP (auteurs originaux du programme) des résultats obtenus et déterminer si cette dernière a recueilli des commentaires.
- Le fait de cibler les praticiens privés pourrait donner de meilleurs résultats.
- Les praticiens privés pourraient trouver que l'accréditation constitue un bon outil à utiliser lorsqu'ils travaillent avec les PAE.
- De façon générale, on s'accorde pour dire que ce projet comporte des avantages et qu'il conviendrait peut-être de faire un second essai dans une perspective différente.

## **8. Indemnités journalières des administrateurs**

- Discussion au sujet des indemnités journalières actuellement accordées aux administrateurs pour la nourriture lorsqu'ils se déplacent pour le compte de l'ACCP.
- L'indemnité actuelle est de 11 \$ pour le déjeuner, 11 \$ pour le dîner et 30 \$ pour le souper.
- La modification recommandée par le comité de direction a été bien accueillie, mais les administrateurs étaient d'avis qu'il faudrait continuer d'appliquer des indemnités pour les repas.

**Résolution :** De hausser les indemnités journalières pour les repas accordées aux administrateurs de l'ACCP en déplacement à 15 \$ pour le déjeuner, 15 \$ pour le dîner et 30 \$ pour le souper, à compter du 1<sup>er</sup> février 2015.

**Proposée par Kiraz Johannsen. Appuyée par Trish McCracken.  
ADOPTÉE.**

## **9. Rapports et résolutions des comités**

**Comité de gouvernance – Natasha Caverly présente un compte rendu au nom de Lorna Martin**

- Le comité a accompli le travail suivant :
  - Appel de candidatures aux postes d'administrateurs au sein du conseil d'administration de 2015 à 2017
  - Mises à jour régulières du manuel de politiques.
  - Création d'une politique sur les exposants au congrès
  - Révision des comités de l'ACCP et recommandation concernant la formation d'un nouveau comité portant sur les parties intéressées et les affaires publiques
  - Recommandation à l'effet de dissoudre le Comité de réglementation et politique (défense des droits).
  - Réponse à une plainte provenant de l'international au sujet du programme de CÉP.
  - On souligna que le Comité consultatif de l'ACCP sur le titre CCC-S, formé de Blythe Shepard et de Beth Robinson, resterait en place jusqu'à la réunion du CA de mai 2015.

**Prix et récompenses – Sara Holland**

- Sara souligna qu'au sein de son Comité, les postes de président des comités affectés aux divers prix et récompenses sont maintenant tous pourvus.
- Tracy Duffy a accepté de devenir présidente du Comité des prix et récompenses à compter de mai 2015.
- Les résultats du Sondage sur les prix et récompenses semblent encore révéler que la plupart des membres ne sont pas au courant des prix et récompenses offerts.
- On adressera un message spécial le 17 novembre 2014 afin de rappeler aux membres qu'il ne reste que 4 semaines pour proposer des candidatures aux prix et récompenses.
- Le Siège social a étudié ce qu'il en coûterait pour enregistrer la Cérémonie de remise des prix et récompenses et pour tracer le profil de chacun des lauréats.
- On a fait parvenir cette étude de coût au Comité des prix et récompenses afin de déterminer si ses membres ont l'intention de formuler une résolution pour que ce projet se concrétise en 2015.
- On suggéra d'adresser une lettre au proposant de chaque lauréat afin de l'informer que son candidat va recevoir le prix ou la récompense.
- On discuta de l'opportunité de modifier le lieu pour la tenue de la cérémonie, car des gens ont indiqué qu'ils ne participent pas au banquet en raison du coût élevé que cela représente.
- Parmi les suggestions formulées, citons :
  - Lors de l'AGA.
  - Lors d'un déjeuner de remise des prix et récompenses qui se tiendrait à 7 h 30 du matin. Le déjeuner serait gratuit.
  - Lors d'une séance spéciale inscrite à l'horaire des séances concomitantes
  - À l'occasion du cocktail d'ouverture
  - Lors des cérémonies d'ouverture
- Toutes ces suggestions comportaient des avantages et des inconvénients.
- On fit remarquer que la présentation lors du banquet ajoutait au caractère officiel et à l'élégance et que ce ne serait pas le cas si l'on optait pour les autres lieux proposés.
- On n'a pas pris de décision quant au changement de lieu.

#### **Comité d'assurance de la qualité – Beth Robinson**

- Beth précisa qu'il y avait eu des changements importants à la composition de ce comité.
- On a mis au point un tableau permettant de déterminer les différents programmes à examiner, mais le Comité doit encore trouver une façon de les classer selon des priorités
- Le Comité a examiné certains aspects des exigences de CÉP et a formulé des recommandations au Comité de direction de l'ACCP.
- Le Comité de direction a formulé beaucoup de commentaires qui seront discutés au cours des réunions du Comité lors de ces réunions du CA.
- Le Comité a également examiné la proposition de former un nouveau Comité des relations avec les parties intéressées et des affaires publiques, et il a formulé ses recommandations à ce sujet.

#### **Gestion du risque – Natasha Caverley**

- Le Comité a tenu deux réunions : l'une en mai 2014 et l'autre, en octobre 2014.
- Le travail du Comité a porté principalement sur des dossiers liés aux risques qui avaient été inscrits à l'ordre du jour des réunions du CA.

- Lors de la période consacrée au Comité durant la présente réunion du CA, nous discuterons des mesures à prendre qui ont été déterminées lors de la réunion d'octobre 2014.

#### **10. Conseil d'accréditation des programmes de formation des conseillers (CAPFC) – 1<sup>re</sup> partie**

- En vertu de la politique 12.10, tous les comités externes de l'ACCP doivent être l'objet d'un examen sur une base régulière.
- Le CAPFC est le premier comité passé en revue en vertu de cette politique.
- Le CAPFC existe depuis 12 ans et a permis l'accréditation de 4 programmes dans trois universités.
- Blythe Shepard a fourni un aperçu du CAPFC, son historique, son mandat, son organisation et son fonctionnement.
- En décembre 2013, on a mis sur pied un Groupe de travail pour examiner le CAPFC.
- Un autre Groupe de travail fut formé pour examiner la question de l'AUCC en lien avec le titre de CCC.
- Au printemps de 2014, les deux comités se trouvaient dans une impasse, de sorte qu'on a décidé de tenir une réunion en juillet 2014 pour faire progresser les discussions au sujet du CAPFC et peut-être aussi, celles portant sur le lien entre l'AUCC et le titre de CCC.
- Une réunion s'est tenue en juillet 2014 à Ottawa.
- À la fin de la réunion, on a rédigé un rapport.
- Celui-ci contenait l'information demandée par les participants lors de la réunion de juillet 2014.
- L'acceptation du rapport ne faisait pas l'unanimité parmi les membres ayant participé à la réunion de juillet 2014.
- Blythe Shepard demanda à ce que les co-présidents du CAPFC (le D<sup>r</sup> Bill Borgen, la D<sup>re</sup> Sharon Robertson) produisent un document qui préciserait les prochaines étapes à entreprendre selon eux.
- Ce plan a été inclus dans le matériel préparatoire distribué au CA.
- Blythe demanda aux membres du CA de lire ce matériel et d'être prêts à en discuter la seconde journée de la réunion du CA.

#### **11. Période de discussion**

- On a prévu un certain temps au cours de la réunion pour permettre aux administrateurs de discuter de dossiers chauds.
- Voici la liste des dossiers proposés :
  - L'allocation à l'administrateur
  - Les différences entre un conseil de formulation de politiques et un conseil administratif
  - Poste d'agent de liaison auprès du CA
  - Rôle de l'administrateur autochtone
  - Favoriser un plus grand nombre de présentations en français lors des congrès de l'ACCP

##### **L'allocation à l'administrateur**

- Actuellement, la politique d'allocation à l'administrateur prévoit 1 \$ par membre de la région ou 100 \$ dans le cas où la région de l'administrateur compte moins de 100 membres.
- Cette politique est en vigueur depuis de nombreuses années et n'a jamais été révisée.

- À l'origine, la politique avait été mise en place pour couvrir la distribution de bulletins de liaison et la correspondance postale (avant l'arrivée des courriels).
- Dans le cas des plus petites provinces, cette formule fait en sorte qu'elles ne peuvent planifier pratiquement aucune activité en raison de fonds insuffisants.
- On a fait diverses suggestions pour modifier cette formule.
  - Accorder 1500 \$ par année à chaque administrateur.
  - Hausser l'allocation à 2 \$ par membre et l'assortir d'un minimum de 500 \$ pour les plus petites régions.
- Ces suggestions ont des incidences sur le budget.
- On souligna l'existence d'autres sources de financement, telles que le Fonds d'aide à la législation, le Fonds de développement régional.
- Toutefois, aux yeux de certains administrateurs, la démarche pour avoir accès à de tels fonds est trop exigeante.
- Plusieurs administrateurs ont fait état de la façon dont ils utilisent leurs fonds :
  - Dons à l'Alliance pour financer les démarches de lobbying en Ontario.
  - Contribution à la section de la RCN pour appuyer ses activités de perfectionnement professionnel.
  - Organisation d'événements de réseautage à l'intention des membres.
  - Achat de rafraîchissements pour les événements de réseautage.
  - Contribution monétaire au fonds de gratification du personnel de l'ACCP.
  - Frais de déplacement pour assister à l'AGA de la Section.
- On a convenu que la politique devait être revue par un comité et que des recommandations devraient être transmises au CA en ce qui concerne le montant et l'utilisation de ces fonds.
- De plus, il faut élaborer une formule de financement pour l'administrateur autochtone.
- Pour le moment, il y a une région qui a besoin de financement.
- On a donc formulé la résolution suivante.

**Résolution** : Accorder un financement non récurrent de 500 \$ au cours de l'exercice 2014-2015 à l'administratrice pour le Québec anglophone, à des fins de défense des droits et de visibilité.

**Proposée par Beth Robinson. Appuyée par Ashley Phillips  
ADOPTÉE.**

### **Quelle différence y a-t-il entre un conseil de formulation de politiques et un conseil de type administratif ou groupe de travail?**

- Un conseil de type administratif ou de groupe de travail regroupe des membres qui se consacrent activement à accomplir le travail de l'organisme. Dans une telle structure, les membres du CA participent au travail de programmation et d'administration. Par exemple, le trésorier s'occupe de la tenue des livres, il paye les factures, recueille les cotisations, etc.
- Lorsqu'un CA passe du type groupe de travail à un CA de formulation de politiques, il centre son travail à élaborer des politiques qui sont ensuite mises en œuvre par le personnel administratif. Par exemple, le CA fixe les lignes directrices concernant les CÉP et les fait appliquer par le personnel du Siège social, c.-à-d. qu'il supervise le travail relatif au programme, mais sans l'effectuer au quotidien.
- Il y a aussi une différence entre ce que le CA accomplit, en tant qu'organisme, et ce que les *membres du CA* accomplissent, à titre individuel.

- Dans certaines situations, les membres du CA peuvent mettre leur expertise à contribution pour l'organisme. À titre d'exemple, Beth Robinson s'occupe des ateliers de supervision au nom de l'ACCP.
- Par ailleurs, lorsqu'ils ne sont pas à la table du CA, les administrateurs sont responsables de la défense des droits et du recrutement des membres de leurs régions respectives. Il leur incombe aussi de faire des présentations auprès des responsables de divers programmes de counseling. Toutefois, ces tâches peuvent aussi être déléguées si, par exemple, il est plus pratique qu'un membre du personnel administratif se charge de la présentation.

### **Poste d'agent de liaison auprès du CA**

- Récemment, le Siège social s'est trouvé dans une situation lui permettant d'offrir des ressources additionnelles aux membres du CA, aux comités et à la présidente, afin de les aider à s'acquitter de diverses tâches.
- Les demandes relatives à de telles ressources étaient mises de l'avant depuis nombre d'années, mais c'est la première fois que le Siège social se trouvait dans une situation lui permettant d'affecter une ressource à cette fin.
- La ressource actuelle est Kim Hollihan.
- Il ne s'agit pas d'un rôle pour Kim, mais plutôt de tâches additionnelles qui lui sont confiées.
- Kim n'est pas membre du Conseil d'administration.
- Si le CA ne souhaite pas avoir recours à cette ressource, ses membres peuvent en faire part au Siège social.
- Le rôle de la présidente n'a pas changé.

### **Administrateur autochtone**

- Il s'agit d'un nouveau poste qu'occupe Bill Thomas au sein du CA.
- Bill a demandé qu'on l'aide à définir ce rôle.
- Les résultats du sondage mené auprès des membres de l'ACCP indiquent que la plupart des membres ne s'identifieraient pas en tant qu'autochtones, mais cela pourrait être attribuable au fait que le sondage a pu induire en erreur les membres non autochtones qui l'ont rempli.
- On a noté une activité accrue dans les domaines suivants :
  - Offres d'emploi pour des postes autochtones
  - Travail auprès de la FNESS (First Nations' Emergency Services Society de C.-B.)
  - Examen de la possibilité d'organiser un cours de Premiers soins en santé mentale à l'intention des membres habitant les régions nordiques.
- Le rôle de l'administrateur autochtone consiste en partie à contribuer à la politique et à la direction stratégique de l'ACCP.
- On a demandé à Bill d'examiner les catégories des CÉP afin de déterminer s'il y a lieu d'ajouter des catégories ou des exemples.
- La discussion doit se poursuivre à la table du CA.

### **Favoriser un plus grand nombre de présentations en français lors des congrès de l'ACCP**

- En raison d'un manque de temps, ce sujet ne fut pas discuté.

**Le 16 novembre 2014**



## **12. Retour sur le Jour 1**

- Les administrateurs ont apprécié :
  - la période de discussion.
  - le caractère collaboratif des discussions.
  - l'ouverture de la discussion.
  - la chance de pouvoir en apprendre davantage sur le rôle de Bill en tant qu'administrateur autochtone et sur les ressources dorénavant mises à la disposition du CA et de ses comités par l'intermédiaire de Kim.
  - la richesse de la discussion.
  - la pensée créative.
- Document de réflexion développé par l'ACCP pour distribution aux députés
  - On a souligné que dans les photos, tous les conseillers étaient de sexe masculin.
  - Il faudra corriger le tir dans les versions à venir du document.
- Brochures
  - On a besoin de nouvelles photos pour la brochure de la Section pastorale et soins spirituels.

## **13. Révision du processus budgétaire**

- Miriam Duff et Barb MacCallum ont tracé un portrait sommaire du processus budgétaire.
- On nota que dans le budget de cette année, il y avait trois facteurs à prendre en compte :
  - La promulgation imminente de la Loi sur la psychothérapie en Ontario (au cours de 2015)
  - L'effet de la Loi 21 sur les membres du Québec
  - COMPASS
- On avait prévu que l'ACCP pourrait constater les effets de ces facteurs au cours du présent exercice financier, mais en raison des retards en Ontario, ces effets ne se sont pas manifestés à ce jour.
- Étant donné que l'Ordre professionnel ontarien n'a pas encore vu le jour, cela a eu des répercussions sur COMPASS.
- Il s'agit d'un budget très conservateur sur le plan des recettes, car il intègre la perte potentielle de membres en Ontario et au Québec.
- Le budget sera terminé au début décembre et distribué aux administrateurs d'ici le 15 décembre 2014.
- Le budget sera l'objet de discussions lors de la réunion du CA en janvier.
- On incite les administrateurs à examiner le budget et à poser des questions à Miriam Duff, trésorière, et au Siège social avant la réunion du CA de janvier.

## **14. Rapports des comités**

### **Comité des prix et récompenses – Sara Holland**

- N'avait aucune résolution à présenter.
- Le temps du Comité fut consacré à bonifier le message à adresser aux membres de l'ACCP le 17 novembre 2014.

### **Comité de gouvernance – Natasha Caverly présente un compte rendu au nom de Lorna Martin**

- Le Comité de gouvernance a examiné les points suivants :
  - Changement de formulation demandé par le Comité de déontologie

- La demande fut examinée.
- La prochaine étape consiste à demander au conseiller juridique de l'ACCP d'examiner les changements.
- Exigence de vérification de l'aptitude à travailler auprès de personnes vulnérables aux fins de l'obtention du titre de CCC.
  - Récemment, une membre qui désirait obtenir la certification n'a pas pu obtenir la vérification de l'aptitude à travailler auprès de personnes vulnérables.
  - La membre vit au Québec, dans un petit village.
  - Le service de police local n'offre pas ce service de vérification.
  - Normalement, la membre s'adresserait à la GRC, mais cet organisme a récemment annoncé qu'il n'offre plus le service de vérification de l'aptitude à travailler auprès de personnes vulnérables au Québec.
  - Nicole Maurice (chef de bureau de l'ACCP) a travaillé avec la membre pendant plus d'un mois pour tenter d'obtenir ladite vérification.
  - Les groupes suivants ont été contactés :
    - La police de Montréal – n'offre le service de vérification qu'aux personnes qui habitent Montréal. La membre n'y habite pas.
    - Le service de police local effectuera la vérification à la demande d'une entreprise du village où elle vit, mais il faut que l'entreprise soit d'une certaine taille. Elle exerce en cabinet privé, et elle ne répond donc pas au critère concernant la taille de l'entreprise.
    - L'ACCP ne peut pas faire la demande de vérification en lieu et place de la membre, car notre siège social ne se trouve pas dans cette localité.
    - L'Association des directeurs de police du Québec, la Sûreté du Québec et l'Association canadienne des policiers n'ont pas pu aider non plus.
    - Ce problème risque de faire tache d'huile, car il semble que le service de police de son village applique en fait les nouvelles directives mises de l'avant concernant les vérifications de l'aptitude à travailler auprès de personnes vulnérables.
    - Après avoir discuté de la situation, le Comité de gouvernance a acheminé la résolution suivante à la table du CA.

**Résolution** : Le ou la Registraire de l'ACCP peut, à sa discrétion, exempter une personne de la vérification de l'aptitude à travailler auprès de personnes vulnérables aux fins de l'obtention du titre de CCC lorsque la personne en cause peut démontrer qu'il lui est impossible d'obtenir ladite vérification.

**Proposée par Tracy Duffy. Appuyée par Kiraz Johannsen.  
ADOPTÉE.**

#### **Gestion du risque – Natasha Caverley**

- Le comité se réunira au début de décembre pour continuer à travailler sur le document portant sur la gestion du risque.

#### **Comité d'assurance de la qualité – Beth Robinson**

- Le Comité d'assurance de la qualité a examiné les commentaires sur les CÉP et a informé le CA des raisons justifiant les résolutions qui furent ensuite présentées.

- Les modifications favoriseront l'équité à l'égard des candidats et la faisabilité pour le personnel du Siège social.
- Toutes les résolutions entrèrent en vigueur le 1<sup>er</sup> mai 2015.
- Il va de soi que les exigences relatives aux CÉP continueront d'évoluer en fonction des futures résolutions appelées à voir le jour par suite des développements en ce domaine.

**Cours d'études supérieures :** Pourquoi attribue-t-on un maximum de 12 CÉP aux cours d'études supérieures? Leur nombre d'heures et le niveau d'apprentissage sont généralement beaucoup plus approfondis que dans le cas de la plupart des ateliers de fin de semaine, et pourtant, les cours d'études supérieures sont plafonnés tandis que les ateliers ne le sont pas.

**Résolution :** À compter du 1<sup>er</sup> mai 2015, que l'on attribue 36 CÉP pour chaque cours d'études supérieures post-CCC (ce qui est l'équivalent d'un semestre).

**Proposée par Beth Robinson. Appuyée par Margie Cain.  
ADOPTÉE.**

**Rédaction de mémoire ou de thèse :** Actuellement, la rédaction d'un mémoire donne droit au même nombre de CÉP qu'un cours d'études supérieures (maximum de 12 crédits). Toutefois, dans bien des cas, ces mémoires sont publiés. Si le candidat n'était pas un étudiant, son mémoire serait considéré au même titre qu'un article scientifique et sa reconnaissance donnerait droit à des CÉP sans plafonnement.

**Résolution :** À compter du 1<sup>er</sup> mai 2015, que la rédaction d'un mémoire et d'une thèse puisse donner droit à un nombre estimatif et raisonnable d'heures consacrées (pas de plafond applicable) à la préparation d'un mémoire ou d'une thèse de niveau post-CCC.

**Proposée par Beth Robinson. Appuyée par Michel Turcotte.  
ADOPTÉE.**

**Stage :** Les heures de stage donnent droit à des CÉP de la même façon que les cours d'études supérieures (plafonnés à 12 crédits). Par contre, le bénévolat, qui est similaire au stage, donne droit à des crédits complets pour l'ensemble des heures effectuées, sans maximum.

**Remarques :**

- Les stages s'effectuent habituellement dans le cadre de la maîtrise et comptent donc en vue de l'obtention du titre de CCC, et non de CÉP.
- Par conséquent, cette catégorie comprendrait les stages dans le cadre d'un programme de maîtrise post-CCC ou d'un doctorat.
- Proposition de 36 CÉP par stage ou internat associé un programme (l'équivalent d'un semestre).
- Les internats ou externats bénévoles ne sont pas pris en compte dans cette catégorie.

**Résolution :** À compter du 1<sup>er</sup> mai 2015, que l'on attribue 36 CÉP par stage ou par internat associé à un programme de maîtrise post-CCC ou de doctorat (l'équivalent d'un semestre).

**Proposée par Beth Robinson. Appuyée par Natasha Caverley.**

**Élaboration d'un cours et enseignement d'un cours :** Les conseillers et conseillères ont-ils droit à des CÉP pour l'élaboration d'un cours ou l'enseignement d'un cours si cela fait partie de leurs responsabilités de travail régulières (p. ex. dans le cas des formateurs de conseillers)? Si oui, pourquoi?

**Remarques :**

- Par le passé, d'autres professionnels du counseling n'ont pas eu droit à des CÉP pour l'élaboration de programmes ou de services, tandis que les formateurs de conseillers y avaient droit.

**Résolution :** À compter du 1<sup>er</sup> mai 2015, que la catégorie Élaboration d'un cours et Enseignement d'un cours soit retirée des catégories admissibles à des CÉP.

**Proposée par Beth Robinson. Appuyée par Ashley Phillips  
ADOPTÉE.**

**Services de supervision :** Les conseillers et conseillères devraient-ils avoir droit de recevoir des CÉP parce qu'ils supervisent quelqu'un, si cette tâche fait partie intégrante de leurs responsabilités de travail régulier (p. ex. s'ils travaillent comme superviseurs au sein d'un cabinet de counseling)?

**Remarques :**

- Si le fait d'apprendre auprès de nos clients, de nos étudiants, etc. ne donne pas droit à des CÉP, pourquoi attribuerait-on des CÉP pour le fait d'apprendre dans le contexte d'une prestation de services de supervision?
- Les conseillers et conseillères peuvent recevoir des CÉP lorsqu'ils suivent une formation en supervision clinique, conçoivent pour la première fois un atelier de supervision, font des présentations sur la supervision dans un congrès, effectuent de la recherche et de la rédaction sur la supervision, etc.; il y a donc des possibilités d'obtenir des CÉP en lien avec la supervision.
- Les contributions de ce type seront reconnues si elles s'inscrivent dans une démarche de poursuite ou de maintien du titre de CCC-S.

**Résolution :** À compter du 1<sup>er</sup> mai 2015, que la catégorie Services de supervision soit retirée de la liste des catégories donnant droit à des CÉP.

**Proposée par Beth Robinson. Appuyée par Ashley Phillips  
ADOPTÉE.**

**Direction de thèse :** Les conseillers et conseillères ont-ils droit à des CÉP parce qu'ils sont directeurs ou directrices de thèse? Certains formateurs de conseillers disent que cela n'est pas considéré comme faisant partie de leurs responsabilités de travail régulier, tandis que d'autres estiment que oui.

### Remarques :

- Dans cette catégorie, on reconnaît que les membres d'un jury de thèse ou de mémoire assument ces rôles aussi bien dans leur propre contexte d'établissement universitaire qu'à titre d'experts externes.
- En règle générale, il n'y a pas d'exigence particulière concernant le service de jury d'une thèse ou d'un mémoire, de sorte que cela représente un engagement qui déborde des tâches assignées.
- Cela s'apparente à du travail bénévole auprès de clients.
- Le terme « directeur de thèse » n'est pas très clair et pourrait désigner un bref rôle consultatif aussi bien qu'une supervision intense échelonnée sur de nombreuses heures.
- Par conséquent, nous recommandons la catégorie de CÉP intitulée Membre d'un jury de thèse ou de mémoire
- Les rôles de superviseur, de lecteur interne et de lecteur externe représentent des niveaux différents de temps investi et d'apprentissage.
- Les formateurs de conseillers doivent pouvoir relier cette expérience à de l'« éducation permanente » et exprimer clairement quel apprentissage s'est accru.

### Membre d'un jury de thèse ou de mémoire

- On exigera ce qui suit de la part du membre d'un jury de thèse ou de mémoire :
  - qu'il ou elle fournisse le titre de la thèse ou du mémoire, un lien vers le document ou la bibliothèque où l'ouvrage est consigné (ou un résumé), son rôle précis (p. ex. superviseur de thèse, lecteur interne, lecteur externe, spécialiste de recherche, spécialiste des méthodes, etc.), le nombre d'heures investies et l'apprentissage accru dont il ou elle a bénéficié au terme de son expérience au sein du jury de thèse
  - 1 CÉP par heure investie (estimation raisonnable, pas de plafond)

**Résolution :** À compter du 1<sup>er</sup> mai 2015, que la catégorie Directeur ou directrice de thèse soit modifiée selon ce qui précède.

**Proposée par Beth Robinson. Appuyée par Serge Hall.  
ADOPTÉE.**

**Perspicacité personnelle/étude de soi :** Cette catégorie de CÉP est très subjective. L'ACCP a reçu de nombreuses demandes de crédits concernant des activités comme des retraites de méditation ou de yoga, ou même pour de simples randonnées sur la plage ou du temps de repos au chalet. Les conseillers et conseillères font valoir que ce temps personnel (vacance) permet l'autoréflexion. Dans cette catégorie, les CÉP sont attribués de façon plutôt subjective, en se fondant sur la capacité du candidat ou de la candidate de bien exprimer ce qu'il ou elle a appris et sur la façon dont le registraire l'interprète.

De plus, les membres peuvent recevoir des crédits dans cette catégorie même s'il n'y a aucune preuve qu'ils ont effectivement accompli ce dont ils se réclament. Par

contre, dans d'autres catégories, on exige la preuve irréfutable que la personne a effectivement suivi ou réussi une formation.

**Remarques :**

- Retirer cette catégorie Perspicacité personnelle/Étude de soi et conserver la catégorie Étude indépendante.
- L'autosoin et l'autorestoration contribuent aux pratiques exemplaires, à la pratique éthique, ainsi qu'à la santé et au bien-être global des praticiens.

**Résolution :** À compter du 1<sup>er</sup> mai 2015, que la catégorie Perspicacité personnelle/Étude de soi soit retirée de la liste des catégories donnant droit à des CÉP.

**Proposée par Beth Robinson. Appuyée par Sara Holland.  
ADOPTÉE.**

**Engagement professionnel :** Dans les autres catégories (comme les ateliers et les congrès), les CÉP ne sont attribués que lorsqu'il s'agit d'activités en lien avec le counseling. Cependant, dans la catégorie de l'engagement professionnel, un membre peut recevoir des crédits pour sa participation à une Section, même si cet engagement s'est fait à titre de trésorier et que son travail était de nature comptable. (Le seul critère actuellement en vigueur pour cette catégorie concerne le travail bénévole qui doit se faire auprès d'un organisme ou d'une association de counseling, sans que l'on précise pour autant le type de travail qui doit être accompli.)

**Remarques :**

- La description de la catégorie sera modifiée telle que précisée ci-dessous.
- Les CÉP seront attribués en fonction d'une estimation raisonnable du nombre d'heures investies (1 CÉP par heure investie, sans plafond).

**Résolution :** À compter du 1<sup>er</sup> mai 2015, que les CÉP Engagement professionnel soient attribués pour des rôles bénévoles qui sont en lien direct avec du counseling ou de la psychothérapie et qui favorisent l'épanouissement en tant que conseiller ou psychothérapeute. On demandera aux candidats de fournir un résumé expliquant clairement l'apprentissage dont ils ont bénéficié.

**Proposée par Beth Robinson. Appuyée par Bill Thomas.  
ADOPTÉE.**

- On a demandé à Bill Thomas de revoir tout le programme des CÉP dans une perspective autochtone et de formuler des recommandations qui représenteraient une plus grande inclusivité culturelle.

**15. Règlements généraux de la Section de l'Alberta/T.N.-O.**

- La Section de l'Alberta/T.N.-O. a révisé ses règlements généraux et les a adoptés lors de sa dernière AGA.
- Le Conseil a examiné les règlements généraux et a transmis des recommandations relatives à la formulation et à la présentation du document.
- Le Siège social se chargera d'acheminer les commentaires à la Section.

**Résolution** : Donner notre accord de principe aux Règlements généraux de la Section de l'Alberta/T.N.-O.

**Proposée par Miriam Duff. Appuyée par Bill Thomas.  
ADOPTÉE.  
1 ABSTENTION**

## **16. Conseil d'accréditation des programmes de formation des conseillers (CAPFC) – 2<sup>e</sup> partie**

- Blythe invite les gens à commenter la proposition qui a été soumise par les co-présidents du CAPFC. Les commentaires du conseil sont cités ci-dessous.

### **Importance de l'accréditation**

- L'accréditation est extrêmement importante pour la profession.
- La recherche d'accréditation entraîne un rehaussement des normes au sein des programmes.
- L'accréditation améliore le statut du programme et est un facteur de prestige.
- L'absence d'accréditation pourrait entraîner l'érosion de la profession.
- L'accréditation est le reflet des compétences professionnelles.
- Comment procède-t-on pour maintenir les normes? C'est à cet égard que l'accréditation constitue une pierre angulaire.
- L'accréditation des établissements est une procédure normale et les établissements sont fiers de la validation qu'ils obtiennent ainsi.
- L'accréditation constitue la norme par excellence.
- Le monde de l'éducation est sensibilisé aux normes de l'industrie et nous avons la possibilité de renforcer ces normes.
- Assure plus de protection au public.

### **Programme du CAPFC**

- La procédure du CAPFC semble plutôt compliquée et fastidieuse.
- Il y a 12 ans, bien des gens étaient enthousiastes à propos de cette démarche, mais elle n'a permis d'accréditer que 4 programmes. Pourquoi en est-il ainsi?
- Peut-être y a-t-il lieu de trouver un processus moins lourd.
- Peut-on recourir à la technologie pour réduire la charge de travail que comporte le processus de demande d'accréditation?
- L'un des obstacles majeurs tient à l'obligation du programme à 48 crédits. Bon nombre d'établissements seraient contraints d'ajouter des cours à leurs programmes, ce qui peut constituer une démarche complexe et longue.
- Les normes sont-elles réalistes, appropriées et nécessaires?
- Les tarifs actuels sont-ils adéquats? On fit remarquer que le CACREP (organisme d'accréditation des É.-U.) impose des tarifs nettement plus élevés.
- En Ontario, le nouvel ordre professionnel accredit les programmes.
- Les établissements non reconnus par l'AUCC peuvent aussi demander l'accréditation en Ontario.
- Il convient de souligner que l'accréditation ne tombe pas sous la réglementation.
- Les normes relatives au titre de CCC et au CAPFC devraient être harmonisées par mesure de cohérence.

### **Proposition du CAPFC**

- La proposition manque d'objectifs de rendement (c.-à-d. ce qui peut être mesuré peut être géré).
- Le CAPFC requiert un meilleur suivi.
- La proposition insiste beaucoup sur la collecte et l'analyse d'information (ce qui a déjà été fait).
- Il faut recourir davantage au marketing.
- Il faut que les bonnes personnes effectuent le travail au bon moment.
- Il y a lieu d'instaurer un processus de révision ou d'évaluation formative. Comment peut-on y parvenir?
- Il sera coûteux de recourir à des ressources de marketing rémunérées, car elles devront être crédibles aux yeux des formateurs de conseillers.
- On a besoin que le CA fasse preuve de leadership.
- Le CAPFC ne doit pas être abandonné, mais sa gestion doit être plus efficace.
- Il faut s'assurer que le programme du CAPFC est compatible avec les compétences d'admission à la profession.
- On suggéra que Lorna Martin prenne la relève, mais elle est occupée par COMPASS pour le moment.
- Il faut mettre à niveau le processus.
- Il est évident que le programme actuel ne fonctionne pas et qu'il faut procéder à une révision et à une restructuration des ressources.
- Le CA doit récupérer certains pouvoirs.
- Le moment est propice à une restructuration, car il ne semble pas y avoir d'autre organisme en attente.
- Le CA devrait assumer plus de leadership et travailler avec la Section des formateurs de conseillers.
- Dans quelle mesure le CA favorise-t-il la communication ouverte?
- Il se peut qu'il y ait un problème de conflit d'intérêts perceptible, car les formateurs, les présidents et les visiteurs du site sont tous des formateurs de conseillers.
- La communauté est petite au Canada, de sorte que cela est inévitable.
- Certains établissements se sont alignés sur la Société canadienne de psychologie (CPA).
- Les co-présidents du CAPFC devraient-ils animer la conversation portant sur les changements ou ce rôle ne devrait-il pas plutôt revenir au CA?
- Le CA n'acceptera pas le plan actuel proposé par la présidence du CAPFC tel que soumis au CA pour considération.
- Il faut établir des objectifs et des échéanciers correspondants dans leur plan.
- Il faut établir les responsabilités fiduciaires.
- Il faut nommer de nouveaux membres au CAPFC afin de susciter un dialogue élargi.
- Le CAPFC devrait compter au moins quatre membres, en plus de trois membres du CA.
- Il faut redistribuer le pouvoir.
- Il y a peut-être lieu de créer un comité relevant du CA et qui serait chargé d'examiner de quelle façon d'autres organismes gèrent l'accréditation.
- Il faut procéder à une révision des processus du CAPFC afin de déterminer s'il y a une façon plus simple d'évaluer et de documenter le statut d'un établissement.
- Il faut élaborer un protocole d'entente entre le CAPFC et le CA.
- Pour résumer la discussion et les décisions du CA, on a formulé la résolution suivante.



## **Résolution du CA de l'ACCP concernant le Conseil d'accréditation des programmes de formation des conseillers (CAPFC)**

CONSIDÉRANT QUE l'ACCP reconnaît que l'accréditation des programmes d'études en counseling et en psychothérapie est un fondement essentiel de la profession au Canada;

ET CONSIDÉRANT QUE l'accréditation garantit que les programmes d'études en counseling et en psychothérapie sont conformes ou supérieurs aux critères de préparation des conseillers/psychothérapeutes et sont compatibles avec les normes en vigueur pour l'exercice de la profession, préparant ainsi les candidats à leur admission dans le domaine, tout en les qualifiant en vue de programmes d'études plus poussées;

ET CONSIDÉRANT QUE le contrôle d'accréditation régulier sert d'assurance de la qualité de la préparation des conseillers et psychothérapeutes en ce qui concerne la compétence du personnel, les ressources appropriées et le développement de programmes adaptés aux progrès enregistrés dans le domaine du counseling et de la psychothérapie;

ET CONSIDÉRANT la reconnaissance de l'importance d'accroître le nombre de programmes de counseling et de psychothérapie accrédités au Canada;

ET CONSIDÉRANT la reconnaissance du fait que le paysage réglementaire canadien est complexe et diversifié;

ET CONSIDÉRANT QUE le conseil d'administration de l'ACCP reconnaît que c'est lui qui est ultimement responsable envers l'Association de la surveillance et de l'examen des politiques et des programmes;

ET CONSIDÉRANT QUE le CA de l'ACCP reconnaît et apprécie le travail accompli à ce jour par les membres du CAPFC, et notamment par le D<sup>r</sup> Bill Borgen et la D<sup>re</sup> Sharon Robertson;

ET CONSIDÉRANT QU'une révision du programme du CAPFC a été menée et a permis de déterminer qu'il y a lieu de le remettre à niveau;

le Conseil d'administration décide donc ce qui suit :

- i) il y a lieu d'assurer un suivi plus serré du programme du CAPFC;
- ii) il faudra établir et maintenir des voies de communication permanentes au sujet des processus du CAPFC, des besoins en ressources et des activités de gestion du risque;
- iii) un sous-comité du CA mettra au point un processus qui devra servir à remettre le programme du CAPFC à niveau, de concert avec les membres du CAPFC;
- iv) le sous-comité travaillera en étroite collaboration avec les membres du CAPFC pour s'assurer que les objectifs de l'Association sont atteints;
- v) les membres du CAPFC et l'ACCP participeront à la démarche de remise à niveau;
- vi) les échéanciers fixés seront respectés par les membres du CAPFC et par ceux du sous-comité de l'ACCP en ce qui concerne la démarche de révision du programme.

**Proposée par Tracy Duffy. Appuyée par Kiraz Johannsen.**

- On a convenu que Blythe Shepard se chargerait d'informer les co-présidents du CAPFC de la décision du CA.

**17. Avis au nouveau conseil d'administration**

- En raison d'un manque de temps, cette activité s'effectuera par courriel.

**18. Sommaire et commentaires**

- Le CA a transmis ses remerciements à Blythe pour son leadership.

**19. Prochaine réunion**

- La date de la prochaine réunion est fixée au 18 décembre 2014, à 13 h HE par téléconférence.

**20. Clôture de la réunion**

**Résolution :** Clôturer la réunion.

**Proposée par Natasha Caverley. Appuyée par Trish McCracken.  
ADOPTÉE**

\_\_\_\_\_  
Présidente

\_\_\_\_\_  
Date

## RÉSUMÉ DES RÉOLUTIONS

**Résolution :** Adopter l'ordre du jour tel que modifié.

Proposée par Bill Thomas. **Appuyée par Sarah Holland.**  
**ADOPTÉE.**

**Résolution :** Adopter la version amendée du procès-verbal de la réunion du 18 septembre 2014, qui rend compte fidèlement des discussions et des décisions du Conseil.

Proposée par Kiraz Johannsen. **Appuyée par Beth Robinson.**  
**ADOPTÉE.**

**Résolution :** De hausser les indemnités journalières pour les repas accordées aux administrateurs de l'ACCP en déplacement à 15 \$ pour le déjeuner, 15 \$ pour le dîner et 30 \$ pour le souper, à compter du 1<sup>er</sup> février 2015.

Proposée par Kiraz Johannsen. **Appuyée par Trish McCracken.**  
**ADOPTÉE.**

**Résolution :** Accorder un financement non récurrent de 500 \$ au cours de l'exercice 2014-2015 à l'administratrice pour le Québec anglophone, à des fins de défense des droits et de visibilité.

Proposée par Beth Robinson. **Appuyée par Ashley Phillips**  
**ADOPTÉE.**

**Résolution :** Le ou la Registraire de l'ACCP peut, à sa discrétion, exempter une personne de la vérification de l'aptitude à travailler auprès de personnes vulnérables aux fins de l'obtention du titre de CCC lorsque la personne en cause peut démontrer qu'il lui est impossible d'obtenir ladite vérification.

Proposée par Tracy Duffy. **Appuyée par Kiraz Johannsen.**  
**ADOPTÉE.**

**Résolution :** À compter du 1<sup>er</sup> mai 2015, que l'on attribue 36 CÉP pour chaque cours d'études supérieures post-CCC (ce qui est l'équivalent d'un semestre).

Proposée par Beth Robinson. **Appuyée par Margie Cain.**  
**ADOPTÉE.**

**Résolution :** À compter du 1<sup>er</sup> mai 2015, que la rédaction d'un mémoire et d'une thèse puisse donner droit à un nombre estimatif et raisonnable d'heures consacrées (pas de plafond applicable) à la préparation d'un mémoire ou d'une thèse de niveau post-CCC.

Proposée par Beth Robinson. **Appuyée par Michel Turcotte.**  
**ADOPTÉE.**

**Résolution :** À compter du 1<sup>er</sup> mai 2015, que l'on attribue 36 CÉP par stage ou par internat associé à un programme de maîtrise post-CCC ou de doctorat (l'équivalent d'un semestre).

Proposée par Beth Robinson. **Appuyée par Natasha Caverley.**  
**ADOPTÉE.**

**Résolution :** À compter du 1<sup>er</sup> mai 2015, que la catégorie Élaboration d'un cours et Enseignement d'un cours soit retirée des catégories admissibles à des CÉP.

Proposée par Beth Robinson. **Appuyée par Ashley Phillips**  
**ADOPTÉE.**

**Résolution :** À compter du 1<sup>er</sup> mai 2015, que la catégorie Service de supervision soit retirée de la liste des catégories donnant droit à des CÉP.

**Proposée par Beth Robinson. Appuyée par Ashley Phillips  
ADOPTÉE.**

**Résolution :** À compter du 1<sup>er</sup> mai 2015, que la catégorie Directeur ou directrice de thèse soit modifiée selon ce qui précède.

**Proposée par Beth Robinson. Appuyée par Serge Hall.  
ADOPTÉE.**

**Résolution :** À compter du 1<sup>er</sup> mai 2015, que la catégorie Perspicacité personnelle/Étude de soi soit retirée de la liste des catégories donnant droit à des CÉP.

**Proposée par Beth Robinson. Appuyée par Sara Holland.  
ADOPTÉE.**

**Résolution :** À compter du 1<sup>er</sup> mai 2015, que les CÉP Engagement professionnel soient attribués pour des rôles bénévoles qui sont en lien direct avec du counseling ou de la psychothérapie et qui favorisent l'épanouissement en tant que conseiller ou psychothérapeute. On demandera aux candidats de fournir un bref résumé expliquant clairement l'apprentissage dont ils ont bénéficié.

**Proposée par Beth Robinson. Appuyée par Bill Thomas.  
ADOPTÉE.**

**Résolution :** Donner notre accord de principe aux Règlements généraux de la Section de l'Alberta/T.N.-O.

**Proposée par Miriam Duff. Appuyée par Bill Thomas.  
ADOPTÉE.  
1 ABSTENTION**

### **Résolution du CA de l'ACCP concernant le Conseil d'accréditation des programmes de formation des conseillers (CAPFC)**

CONSIDÉRANT QUE l'ACCP reconnaît que l'accréditation des programmes d'études en counseling et en psychothérapie est un fondement essentiel de la profession au Canada;

ET CONSIDÉRANT QUE l'accréditation garantit que les programmes d'études en counseling et en psychothérapie sont conformes ou supérieurs aux critères de préparation des conseillers/psychothérapeutes et sont compatibles avec les normes en vigueur pour l'exercice de la profession, préparant ainsi les candidats à leur admission dans le domaine, tout en les qualifiant en vue de programmes d'études plus poussés;

ET CONSIDÉRANT QUE le contrôle d'accréditation régulier sert d'assurance de la qualité de la préparation des conseillers et psychothérapeutes en ce qui concerne la compétence du personnel, les ressources appropriées et le développement de programmes adaptés aux progrès enregistrés dans le domaine du counseling et de la psychothérapie;

ET CONSIDÉRANT la reconnaissance de l'importance d'accroître le nombre de programmes de counseling et de psychothérapie accrédités au Canada;

ET CONSIDÉRANT la reconnaissance du fait que le paysage réglementaire canadien est complexe et diversifié;

ET CONSIDÉRANT QUE le conseil d'administration de l'ACCP reconnaît que c'est lui qui est ultimement responsable envers l'Association de la surveillance et de l'examen des politiques et des programmes;

ET CONSIDÉRANT QUE le CA de l'ACCP reconnaît et apprécie le travail accompli à ce jour par les membres du CAPFC, et notamment par le D<sup>r</sup> Bill Borgen et la D<sup>re</sup> Sharon Robertson;

ET CONSIDÉRANT QU'une révision du programme du CAPFC a été menée et a permis de déterminer qu'il y a lieu de le remettre à niveau;

le Conseil d'administration décide donc ce qui suit :

- i) il y a lieu d'assurer un suivi plus serré du programme du CAPFC;
- ii) il faudra établir et maintenir des voies de communication permanentes au sujet des processus du CAPFC, des besoins en ressources et des activités de gestion du risque;
- iii) un sous-comité du CA mettra au point un processus qui devra servir à remettre le programme du CAPFC à niveau, de concert avec les membres du CAPFC;
- iv) le sous-comité travaillera en étroite collaboration avec les membres du CAPFC pour s'assurer que les objectifs de l'Association sont atteints;
- v) les membres du CAPFC et l'ACCP participeront à la démarche de remise à niveau;
- vi) les échéanciers fixés seront respectés par les membres du CAPFC et par le sous-comité de l'ACCP en ce qui concerne la démarche de révision du programme.

**Proposée par Tracy Duffy. Appuyée par Kiraz Johannsen.  
ADOPTÉE.**

**Résolution :** Clôturer la réunion.

**Proposée par Natasha Caverley. Appuyée par Trish McCracken.  
ADOPTÉE**

### Résumé des mesures à prendre

Numéro de la tâche	Référence au procès-verbal	Tâche	Date	Responsabilité
1	4	Informar l'IAC de la décision de l'ACCP au sujet de la commandite de délégués au Congrès 2016 de l'IAC	Prochaine discussion avec l'IAC sur le sujet	Blythe Shepard
2	7	Kim Hollihan et Natasha Caverley discuteront du programme d'accréditation en lien avec CARF Canada	Dès que possible	Kim Hollihan et Natasha Caverley
3	9	Déterminer si la cérémonie de remise des prix devrait être filmée lors du Congrès 2015	Janvier 2015	Comité des prix et récompenses
4	11	Revoir la formule d'allocation aux administrateurs	Dès que possible	Comité de gouvernance
5	13	Examiner le budget dès qu'il est reçu et contacter Barb MacCallum s'il y a des questions	Le 15 janvier 2015	Administrateurs
6	14	Communiquer avec le conseiller juridique au sujet de la reformulation demandée par le Comité de déontologie	Dès que possible	Siège social
7	14	Aviser les membres des modifications apportées au programme des CÉP	Dès que possible	Siège social
8	15	Aviser la Section de l'Alberta/T.N.-O. au sujet du statut de ses règlements généraux	Dès que possible	Siège social
9	16	Aviser le CAPFC de la décision rendue par le Conseil d'administration	Dès que possible	Blythe Shepard